

Le 9 octobre 2025

PAR clicSÉCUR

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/servicesenligne/index.htm>

**Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les
changements climatiques, de la Faune et des Parcs**

**Objet : Changement d'initiateur de projet dans le cadre d'une réorganisation corporative
du projet éolien Saint-Paul-de-Montminy (No. Dossier 3211-12-260 « *Projet de
construction du parc éolien Saint-Paul-de-Montminy sur le territoire de la municipalité
régionale de comté de Montmagny par Kruger Énergie Saint-Paul-de-Montminy
S.E.C.* »)**

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous informer que dans le cadre d'une réorganisation corporative intervenue en date du 30 septembre 2025, Kruger Énergie Saint-Paul-de-Montminy s.e.c. (la « **Cédante** ») a notamment cédé à Parc éolien Saint-Paul-de-Montminy Inc. (la « **Cessionnaire** ») tous ses droits et intérêts dans le parc éolien Saint-Paul-de-Montminy (le « **Projet** »), sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Montmagny.

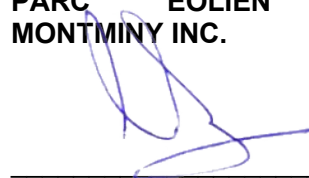
Le Projet fait présentement l'objet de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, dont le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est attendu en date de ce jour, et dont l'analyse environnementale est en cours par votre ministère. Le tout sera suivi par l'émission du décret et des autorisations ministérielles nécessaires au Projet.

Dans ce contexte, nous vous demandons de bien vouloir noter le changement d'initiateur au dossier 3211-12-260 et assurer d'émettre tout document futur, décret et autorisations à venir en lien avec le Projet au nom de **Parc éolien Saint-Paul-de-Montminy Inc.**

Pour des détails additionnels sur cette demande, nous vous prions de vous référer aux contacts présentement à votre dossier pour ce Projet.

En vous remerciant de votre précieuse et diligente collaboration, nous vous prions d'agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**PARC ÉOLIEN SAINT-PAUL-DE-
MONTMINY INC.**



Nom : Jean Roy

Titre : V-P principal et chef de l'exploitation